



Le Prophète (sur lui la paix et le salut) levait les mains jusqu'aux épaules lorsqu'il entamait la prière, lorsqu'il s'inclinait et lorsqu'il relevait sa tête de l'inclinaison.

Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) levait les mains jusqu'aux épaules lorsqu'il entamait la prière, lorsqu'il s'inclinait et lorsqu'il relevait sa tête de l'inclinaison. Il disait en relevant sa tête : « Sami'a-Llâhu liman ḥamidah ! » (Allah exauce celui qui Le loue !), « rabbanâ wa laka-l-ḥamd ! » (Ô notre Seigneur, à toi la louange !) En revanche, il ne levait pas les mains lorsqu'il se prosternait.

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

La prière est une adoration éminemment importante ; chaque membre du corps y a une fonction particulière et les mains en ont plusieurs. Parmi ce qu'on accomplit avec les mains lors de la prière, il y a le fait de les lever à hauteur des épaules lorsque l'on dit : « Allâhu Akbar ! » (Allah est plus Grand [que tout] !) pour entrer en prière, de manière à embellir celle-ci. Ce « takbîr » revêt le sens de la toute-Puissance d'Allah et de Sa supériorité. On les lève également à chaque inclinaison et lorsque l'on se relève de l'inclinaison, et ce, quelle que soit l'unité de prière. Enfin, dans ce hadith, le rapporteur affirme sans ambiguïté que le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne faisait pas ce geste lorsqu'il se baissait en prosternation.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3095>

